Analyse de pratiques professionnelles (APP)



Nous vous aidons à mettre en place votre APP

pour réguler les tensions, professionnaliser les pratiques et renforcer la coopération au sein de vos équipes

L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES EST UN DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF STRUCTURÉ, CENTRÉ SUR L'ACTIVITÉ RÉELLE DE TRAVAIL.

Le processus d'APP va vous permettre de co-construire des solutions organisationnelles durables :

- Prise de recul sur les conflits latents, fatigue décisionnelle,
- Prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS),
- Soutien à la QVT,
- Amélioration continue,
- Sécurisation du cadre institutionnel,
- Contribution aux démarches qualité et aux exigences institutionnelles.

L'APP est destinée à quels types d'établissements ?

Structures personnes âgées (EHPAD, ...), handicap (MAS, FAM, ...), petite enfance, ONG, établissements sanitaires et services supports (RH, coordination, direction).






Altericare
L'entente au cœur du soin

L'Analyse de Pratiques Professionnelles avec Altericare



L'APP est un espace d'élaboration collective sécurisé, centré sur :

- Les situations concrètes vécues,
- Les dilemmes professionnels,
- Les difficultés rencontrées,
- Les pratiques devenues invisibles.

L'APP permet aux professionnels participants de :

- Prendre du recul sur leurs pratiques,
- Mettre en mots les difficultés rencontrées,
- Identifier et réguler les tensions relationnelles,
- Clarifier les rôles et responsabilités,
- Co-construire des solutions organisationnelles,
- Améliorer la coopération entre services,
- Renforcer la cohérence d'équipe.

Choisir une APP qui s'inscrit dans une vision systémique :



- Orientée qualité relationnelle et résolution des conflits,
- Basée sur des méthodes et processus éprouvés,
- Intégrable dans une démarche globale RPS / QVT,
- Compatible avec les exigences réglementaires des établissements de santé.

La posture ALTERICARE dans les interventions APP

L'intervention repose sur une posture relationnelle exigeante basée sur l'altérité.

L'accompagnement est fondé sur l'indépendance, la neutralité, l'impartialité, la confidentialité et le respect du libre arbitre, selon le code éthique et de déontologie, le CODEOME.

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception Comm'IN
Crédits photos @canva

Mise en place d'une APP :

- Groupes : de 6 à 10 personnes.
- Durée des séances : 1h30 à 3h.
- Rythme mensuel recommandé.
- Durée : 5 à 6 séances minimum.

Déroulement d'une séance d'APP :

- Rappel du cadre,
- Choix d'une situation,
- Exposé de la demande,
- Clarification par questionnement,
- Échanges et hypothèses du groupe,
- Synthèse des apports,
- Vérification du ressenti,
- Clôture de la séance.

Altericare
L'entente au cœur du soin

23 Avenue François Verdier
31820 Pibrac
sebastien.bordes@altericare.fr
Tél. : +33 6 89 12 10 11

Pour aller plus loin :
FAQ sur l'APP.
Prise de RDV de 30 mn pour réaliser un pré-diagnostic.